



SCP d'Avocats Inter Barreaux
2 rue Alfred Bastin - C.S. 30052 - 74102 ANNEMASSE CEDEX
Tél : 04.50.37.27.34 – Fax : 04.50.37.79.36

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHÈRE EN UN LOT

D'UN APPARTEMENT
sis à THONON LES BAINS (Haute-Savoie)
19 avenue Jules Ferry – 2ème étage

MISE A PRIX : 83.600 Euros

ADJUDICATION fixée au **VENDREDI 15 MAI 2020 à 15 heures**,
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-
LES-BAINS, au Palais de Justice de ladite ville, 10 rue de l'Hôtel Dieu.

DESIGNATION DES BIENS :

SUR LA COMMUNE DE THONON LES BAINS (Haute-Savoie), dans un
immeuble collectif sis **19 avenue Jules Ferry**, figurant au cadastre à la section
N numéro 229, à savoir :

- Le lot n° 112 : Au 2ème étage, un **appartement** 1ère porte à droite en arri-
vant sur le palier, en façade de l'avenue Jules Ferry comprenant une chambre,
salle à manger, une cuisine, salle de bains, WC

Et les 45/1 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générale-
rales

- Le lot n° 113 : Un **bûcher-cellier** portant le n° 10 du plan faisant partie de
la construction édifée sur la dalle arrière au premier étage

Et les 1/1 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
La surface Loi Carrez de l'appartement est de 52,34 m².

Le bien mis en vente est occupé par le propriétaire.

Les documents sont disponibles et téléchargeables sur notre site www.mermet-associes.com.

Lesdits biens sont saisis à la demande du **syndicat des copropriétaires de l'immeuble 19 AVENUE JULES FERRY**, représenté par son syndic **L'AGENCE BARNAUD SAS**, 7 avenue du Général de Gaulle à THONON LES BAINS (74200), ayant la SCP MERMET & ASSOCIES pour avocat constitué.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges,
clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente, déposé
sous le n° RG 19/00060 au Greffe du Tribunal Judiciaire de THONON LES
BAINS.

Ledit cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe ou au
cabinet de l'avocat du poursuivant, la SCP MERMET ET ASSOCIES.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau
de THONON-LES-BAINS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus
du prix d'adjudication.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son
avocat la somme de 8.360 Euros en un chèque de banque libellé à l'ordre du
Compte Séquestre du Barreau de THONON LES BAINS ou par le biais d'une
caution bancaire irrévocable.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adju-
dicataire.

Une **visite des lieux** sera assurée par la SELARL VIATORES, Huissiers de
Justice à EVIAN LES BAINS (Tél. : 04.50.75.05.32), le **JEUDI 7 MAI 2020** de
10H00 à 11H00.

Pour tous renseignements, s'adresser à la SCP MERMET & ASSOCIES,
Avocats, 2 rue Alfred Bastin 74100 ANNEMASSE - Tél : 04.50.84.42.43 -
meister@avocat-leman.com (9h00/12h00 - 13h30/15h00 sauf mercredi), docu-
ments disponibles et téléchargeables sur le site www.mermet-associes.com.

ECO 74 2125 10/04/20